

RIADEP



Réseau Interuniversitaire Africain pour le Développement et les Etudes de Population

QUESTIONS DE POPULATION POUR L'AFRIQUE

Fiche pédagogique n° 21

SCOLARISATION ET QUESTIONS DE POPULATION

Marie-France LANGE
Sociologue
ORSTOM, Paris - France

Dossiers Pédagogiques du RIADEP N° 1

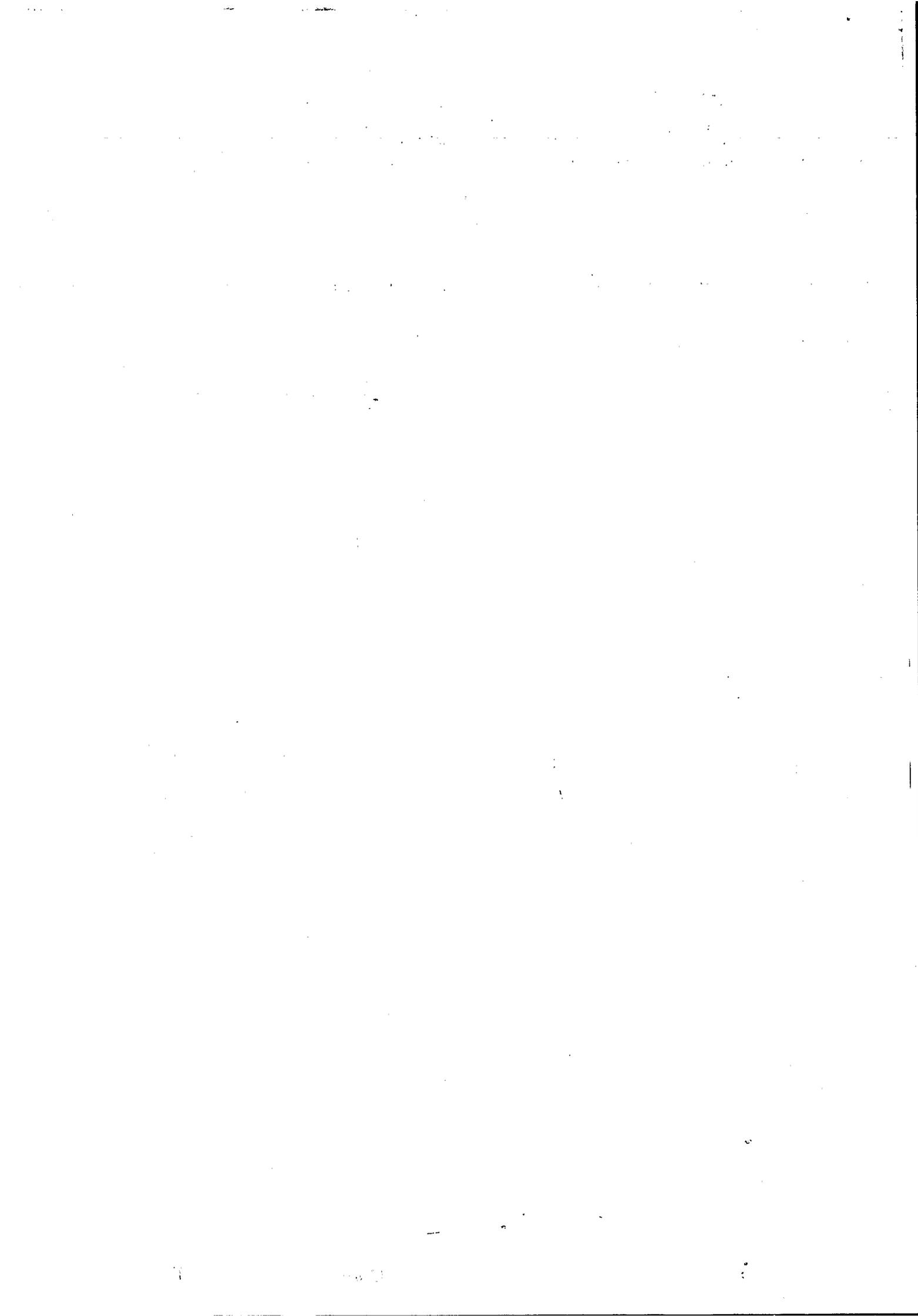
Fonds Documentaire ORSTOM



010016603

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote : B*16603 Ex: 1



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A la fin du cours, les étudiants doivent pouvoir :

- montrer, d'une part, que le niveau de scolarisation est influencé - entre autres facteurs - par la croissance démographique et la structure de la population, d'autre part, que les comportements peuvent être infléchis par la scolarisation ;
- mettre en évidence dans l'analyse de la scolarisation les disparités régionales du phénomène et ce, en rapport avec les facteurs démographiques ;
- montrer la sous-scolarisation des filles et dire quels en sont les facteurs.

DOCUMENTS DE REFERENCE

- Banque Mondiale (1988) - *L'éducation en Afrique subsaharienne : pour une stratégie d'ajustement, de revitalisation et d'expansion*, Banque Mondiale, Washington, 192 p.
- Herz B. et al. (1993) - *Laisser les filles s'instruire. Des solutions prometteuses au niveau du cycle primaire et du cycle secondaire*, Banque Mondiale, Washington, 105 p.
- UNESCO (1993) - *Rapport mondial sur l'éducation*, UNESCO, Paris, 172 p.

O

L'analyse de la scolarisation ne peut s'effectuer sans références aux questions de population. La planification scolaire, l'établissement de la carte scolaire, la gestion du système et les politiques éducatives s'appuient sur des connaissances statistiques qui ont une double origine : le recensement de la population (qui indique à une date donnée le nombre d'enfants en âge d'être scolarisé) et les statistiques scolaires (qui fournissent annuellement le nombre d'élèves, selon l'âge, le sexe, la classe fréquentée etc.) (tableau 21.1).

C'est pourquoi lorsque l'on calcule **un taux de scolarisation**, on doit avoir recours à deux sources d'information différentes (le recensement et les statistiques scolaires). Mais les taux de scolarisation sont des moyennes nationales qui dissimulent de très fortes **disparités scolaires**. En Afrique, les importants progrès scolaires réalisés entre 1960 et 1980 semblent aujourd'hui remis en cause, en raison de l'effet conjugué de la crise économique et de la forte croissance démographique. Cependant, des solutions peuvent permettre de s'affranchir des contraintes démographiques.

Après avoir défini les concepts et présenté les relations entre scolarisation et développement, cette fiche met en relief les problèmes soulevés par la scolarisation et propose quelques solutions d'approche.

I - CONCEPTS ET DEFINITIONS

Les systèmes scolaires africains sont organisés selon différentes structures, aux dénominations variées. Selon la nomenclature de l'UNESCO, on distingue l'**enseignement préprimaire** (groupe d'âge de la population préscolarisable aux termes des réglementations nationales : écoles maternelles, jardins d'enfants ...), l'**enseignement du premier degré** (enseignement primaire, enseignement de base, enseignement fondamental /.../ selon les pays), l'**enseignement du second degré** (enseignement secondaire, 1er et 2e cycles et 3e degrés, qui correspondent aux classes de 6e-3e et de seconde, première et terminale dans la plupart des pays francophones), l'**enseignement du troisième degré** (enseignement supérieur ou universitaires, ou du 4e degré pour certains pays comme le Togo).

I.1 - Mesure et caractéristiques de la scolarisation

La **population scolarisable** correspond à la population en âge d'aller à l'école ; le groupe d'âge retenu varie selon les pays (soit 6-14 ans, 7-13 ans, ou 6-11 ans ...) et selon le degré d'enseignement concerné ; on peut ainsi parler de population scolarisable dans le premier ou second degré (enseignement primaire ou secondaire).

La **population scolarisée** est la population fréquentant un établissement scolaire ; on peut également distinguer la population scolarisée selon les différents degrés.

Le **taux brut de scolarisation** est le rapport entre les effectifs totaux d'un degré d'enseignement, quel que soit l'âge des élèves, et la population du groupe d'âge officiellement scolarisable dans ce degré. Or, compte tenu des entrées parfois tardives dans le système scolaire et des redoublements, la tranche d'âge des effectifs scolarisés est beaucoup plus étendue que celle du groupe d'âge scolarisable. Les taux bruts sont donc des taux qui surévaluent la scolarisation, et ce, d'autant plus que les redoublements sont nombreux. De ce fait, les taux bruts peuvent être supérieurs à 100 %, alors même que la scolarisation universelle est bien loin d'être atteinte.

Les **taux bruts de scolarisation** dans l'enseignement du premier degré (enseignement primaire), dans le second degré (secondaire), dans le troisième degré (supérieur) sont souvent utilisés par les organismes internationaux comme l'UNESCO, l'UNICEF, la Banque mondiale. Les pays africains utilisent surtout le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire.

Le **taux net de scolarisation** par degré d'enseignement ne prend en considération que les inscrits dont l'âge correspond à l'âge officiel du degré concerné. Ce taux est donc un indicateur plus précis de la scolarisation, puisque les tranches d'âges retenues sont identiques au numérateur et au dénominateur. On utilise aussi parfois le taux net de scolarisation, soit pour un âge donné, soit pour une tranche d'âge, sans référence au degré d'enseignement. Ce taux permet de connaître le pourcentage d'enfants — âgés par exemple de 6 à 14 ans — fréquentant un établissement scolaire (préprimaire, primaire, secondaire inclus). Ces taux sont surtout donnés par les recensements ou les enquêtes démographiques (car ils sont obtenus à partir de la question suivante : l'enfant est-il scolarisé ?), contrairement aux taux calculés par les responsables des services scolaires qui prennent en compte le degré d'études.

Les **ratios** "élèves/enseignant" ou "élèves/salle de classe" indiquent le nombre d'élèves encadrés par un enseignant ou le nombre d'élèves par classe.

On appelle **disparités scolaires** les différences d'accès ou de réussite à l'école. Ces disparités s'observent en premier lieu entre les pays ; on distingue les pays occidentaux à fort taux de scolarisation, les pays intermédiaires (pays à revenus intermédiaires, pays pétroliers qui ont connu des progrès scolaires importants et qui se rapprochent du niveau de scolarisation des pays occidentaux) et les pays à faibles revenus qui sont faiblement scolarisés. Dans ce dernier groupe, on peut distinguer les pays africains dont les taux de scolarisation sont les plus faibles de la planète, l'Afrique subsaharienne se situant à la dernière place. Mais de très fortes disparités scolaires s'observent entre les pays africains. Le tableau 21.2 met en évidence le retard scolaire de l'Afrique francophone, en particulier des pays du Sahel. Cependant, les taux de scolarisation par pays dissimulent aussi de très fortes disparités régionales : à l'intérieur d'un pays, les disparités sont très élevées selon le sexe de l'enfant, entre milieux rural et urbain, entre certaines régions rurales ou entre régions urbaines (Lange, 1991).

I.2 - Evaluation du système d'enseignement

Le rendement et l'efficacité du système éducatif peuvent être mesurés grâce aux indices suivants : les taux de promotion, de redoublement et d'abandon, les taux de réussite aux examens, l'âge moyen des élèves, le temps moyen nécessaire pour effectuer un cycle d'étude... ; il s'agit dans ce cas du **rendement interne** du système scolaire. Le **rendement externe** mesure la capacité des jeunes sortant du système scolaire à s'insérer dans le marché du travail.

Le rendement interne du système scolaire décrit le fonctionnement du système ; pour mesurer les connaissances acquises, les savoirs transmis, on parle alors de la **qualité de l'enseignement**.

Ces deux notions — rendement et qualité de l'éducation — permettent de s'interroger sur les facteurs d'efficacité : comment les identifier ? Quels sont ceux qui sont déterminants (niveau de formation des enseignants, caractéristiques des enseignants, ratio "élèves/enseignant", matériel disponible, pédagogie utilisée...) ?

I.3 - Relations entre scolarisation et développement

Le niveau de scolarisation est étroitement dépendant de la croissance et de la structure démographiques. A l'inverse, les comportements démographiques sont liés au niveau de scolarisation. On voit donc que nous sommes face à des phénomènes qui sont à la fois liés entre eux et dépendants. D'une part, la structure démographique détermine le poids financier de la scolarisation, d'autre part, le niveau de scolarisation des individus influe sur différents indicateurs démographiques tels que la nuptialité (âge au premier mariage plus tardif chez les jeunes filles scolarisées), la fécondité (naissance du premier enfant à un âge plus avancé ; nombre d'enfants moins élevé chez les femmes ayant été scolarisées), la mortalité des jeunes enfants (baisse de la mortalité des enfants en fonction du niveau d'instruction des femmes) (Martin, 1993).

De la même façon, le niveau de scolarisation et le niveau économique d'un pays sont liés et interdépendants. Les pays les plus riches sont aussi les plus scolarisés, à la fois parce que leurs structures économiques nécessitent une main d'oeuvre bien formée, mais aussi parce que leur revenu leur permet de financer le secteur scolaire. Les relations entre scolarisation et développement sont donc complexes : promouvoir la scolarisation, c'est aussi accepter de financer un secteur qui ne s'avère souvent productif qu'à très long terme, et qui, de fait, grève et «gèle» une partie des investissements qui pourraient servir directement au secteur productif ; mais renoncer à développer le secteur scolaire, c'est aussi renoncer à différentes politiques économiques (absence de main d'oeuvre qualifiée) ou encore rendre difficile la réussite de politiques socio-sanitaires.

II - PROBLEMES SOULEVES, SOLUTIONS ET SUGGESTIONS

II.1 - Problèmes soulevés

Entre 1970 et 1980, la population de l'Afrique subsaharienne a crû en moyenne de 2,9 pour cent par an. On estime qu'elle pourrait croître de 3,2 pour cent par an entre 1980 et la fin du siècle. Selon ces mêmes sources, la population d'âge scolaire — primaire et secondaire — devrait augmenter de 3,3 pour cent par an. Or, entre 1970 et 1980, les effectifs scolaires ont crû de 8,9 pour cent par an, ce qui a permis aux pays africains d'améliorer leurs taux de scolarisation. Mais les difficultés économiques ont, depuis les années 1980, ralenti la croissance des effectifs scolaires et, entre 1980 et 1983, ceux-ci n'ont progressé que de 2,9 pour cent par an, soit une progression inférieure à celle que connaît la population scolarisable (3,3 pour cent par an). Les taux de scolarisation de certains pays africains ont connu des baisses sensibles, et l'on a pu parler à ce sujet de **déscolarisation** (Lange, 1991). Pour éviter un recul de la scolarisation, il faut que la croissance des effectifs scolaires soit égale à celle des effectifs scolarisables. Cependant, compte tenu du fait que les pays africains souhaitent améliorer leurs taux de scolarisation, il est nécessaire que la progression des effectifs scolaires soit plus rapide que l'augmentation du nombre de jeunes en âge de fréquenter l'école.

La situation actuelle est délicate, car la population africaine est jeune. Pour chaque enfant scolarisable (tranche d'âge de 6 à 14 ans), on ne compte que deux adultes d'âge actif (15 à 64 ans), ce rapport étant de 1 pour 5 dans les pays développés. Ce rapport est dénommé **rapport de dépendance économique des scolaires** et se définit comme le rapport (exprimé en pour cent) de la population âgée de 6 à 14 ans à la population active. En 1990, il s'élève à 49 pour cent en Afrique subsaharienne, à 33 pour cent pour l'ensemble des pays en développement et 20 pour cent pour l'Europe-URSS. Les conséquences sont les suivantes : le coût élevé de la scolarisation par actif, les difficultés de recrutement des enseignants. Pour pouvoir scolariser l'ensemble des enfants âgés de 6 à 14 ans, il faudrait, sur la base d'un maître pour 40 enfants, qu'un adulte alphabétisé actif sur 40 soit enseignant à temps complet (ce rapport est de 1 pour 200 dans les pays développés).

II.2 - Approche de solutions

On voit que les **contraintes démographiques** (croissance démographique et structure de la population) sont importantes. Comment en période de crise économique accueillir de plus en plus d'enfants à l'école ? Plusieurs solutions sont proposées pour ne pas subir les contraintes démographiques.

- Le **ratio élèves/enseignant** (c'est-à-dire le nombre d'élèves encadrés par un enseignant) peut être élevé. Cependant, dans certaines villes africaines, ce ratio dépasse déjà les 100 élèves pour un enseignant, et la qualité de l'enseignement dispensé risque d'en pâtir. Il faut donc manipuler avec prudence ce ratio.

- En milieu urbain, où la demande scolaire des parents est très forte, le **système de la double vacation** (ou double flux) a été mis en place. Un même instituteur, dans une même classe, fait cours le matin à un groupe d'élèves, l'après-midi à un second groupe. On économise à la fois le salaire d'un enseignant et la construction d'une salle de classe. Il faut donc réorganiser l'année scolaire (moins de vacances scolaires) pour que les enfants puissent bénéficier du même nombre d'heures d'études annuel. Il faut aussi accorder des avantages financiers (heures supplémentaires) aux enseignants. Un grand nombre de pays africains ont dorénavant adopté ce système pour répondre à la demande scolaire des parents (Mali, Niger, Sénégal, Tchad...). Cependant, le système de la double vacation — tout comme le ratio élèves/enseignant trop élevé — permet de scolariser un plus grand nombre d'enfants, mais au détriment de la qualité et du rendement du système scolaire.

- **La réduction des redoublements** doit constituer l'objectif principal. Trop de places sont occupées par les redoublants ; en Afrique subsaharienne, ils représentent 16 pour cent des effectifs de l'enseignement primaire (8 pour cent dans les pays anglophones, 23 pour cent dans les pays francophones). Certains pays comme le Congo, le Gabon, le Mali, la République centrafricaine, ou le Togo comptent plus de 30 pour cent de redoublants dans le primaire, alors que certains pays anglophones comme le Ghana ou la Tanzanie enregistrent moins de 2 pour cent de redoublants. En Afrique francophone, le système scolaire — héritier du système scolaire français — est resté trop élitiste et les programmes trop ambitieux sont demeurés inchangés depuis 1960. Il est donc nécessaire de redéfinir et d'adapter les contenus d'enseignement, de sorte que ceux-ci puissent être accessibles au plus grand nombre d'élèves.

- La réduction des **disparités régionales** constitue un objectif prioritaire pour de nombreux pays africains. Ces disparités trouvent leurs origines dans l'histoire coloniale de ces pays. Des contacts précoces avec les missionnaires et les colonisateurs ont permis le développement rapide du secteur scolaire, cette avance s'étant le plus souvent maintenue ou accentuée du fait des politiques scolaires coloniales en vigueur. Les Etats indépendants n'ont, dans la plupart des cas, pas réussi à réduire les inégalités scolaires régionales. En effet, seule une politique de *ségrégation positive* (permettant d'attribuer plus de moyens aux régions défavorisées) peut efficacement réduire les disparités.

- La réduction des **disparités sexuelles** s'est poursuivie de façon continue, mais les inégalités scolaires selon le sexe sont encore très importantes. La multiplicité des freins à l'éducation scolaire des filles et leurs origines diverses — à la fois origine scolaire (éloignement de l'école, pénurie d'enseignantes, sélection excessive, coût élevé de la scolarisation...) et origine extra-scolaire (formes de mariage, place des filles et des femmes au sein de la famille, emplois offerts aux femmes...) — rendent difficile la mise en place de politiques efficaces pour lutter contre la ségrégation sexuelle à l'école. Pour influencer positivement sur la scolarisation des filles, ce sont des propositions multiples et complémentaires, agissant sur les différents registres qui s'opposent à la scolarisation féminine, qui doivent être élaborées. Il faut intervenir simultanément sur les entraves sociales, économiques et culturelles, dans le domaine scolaire et extra-scolaire. Il faut aussi tenir compte du fait que les filles ont tendance à cumuler les

handicaps. Ainsi une fille dont les parents analphabètes appartiennent à un groupe social défavorisé résidant en milieu rural n'a souvent que peu de chances d'être scolarisée (dans certaines régions, ces chances sont inexistantes).

- L'augmentation des financements et une répartition plus équilibrée de ces financements entre les différents degrés d'enseignement s'imposent, tout particulièrement en Afrique francophone où les déséquilibres sont les plus criants. En conclusion, on peut affirmer qu'en l'absence de croissance des moyens financiers destinés au secteur scolaire, le développement de la scolarisation ne peut être assuré et le phénomène de déscolarisation risque de se généraliser et de s'amplifier.

TABLEAU 21.1
Principales sources de données sur la scolarisation

RECENSEMENT	STATISTIQUES SCOLAIRES	RECENSEMENT	STATISTIQUES SCOLAIRES
COLLECTE	COLLECTE	INFORMATIONS	INFORMATIONS
- Le recensement de la population a lieu selon une périodicité qui varie selon les pays.	- Pour chaque année scolaire, un annuaire est édité.	- Population totale	- Population scolarisée selon le niveau d'études (nombre total de scolarisés).
- Un enquêteur pose des questions aux populations concernées.	- Chaque acteur (établissement scolaire) est tenu de répondre aux questionnaires fournis par l'inspection ou la direction locale.	- Structure par âge et par sexe de la population.	- Structure de la population scolarisée (par classe, par section, par région).
- Des omissions sont possibles	- Il y a obligation de répondre puisque les personnes interrogées sont des fonctionnaires (directeurs d'établissement scolaires).	- Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés ; nombre de personnes en âge de travailler	- Nombre d'enseignants (niveau, grade, sexe) ; ratio élèves par enseignant, selon les régions.
- L'enquêteur ne peut vérifier l'exactitude des réponses fournies	- La hiérarchie scolaire peut vérifier l'authenticité des réponses.	- Taux d'accroissement de la population pour une période donnée.	- Nombre de redoublants par section, selon les régions, selon le sexe et l'âge des élèves, selon la classe.
	- Les fonctionnaires remplissent le rôle des collecteurs. Ces informations partent de l'établissement qui est l'unité de base de collecte et remontent la hiérarchie scolaire.	Taux d'accroissement de la population scolarisable	- Taux de promotion, de redoublement, d'abandon dans chaque section, selon le sexe de l'élève ; pourcentage de réussite aux examens, selon les régions, le sexe...
- Le type de collecte a des influences sur la qualité des informations fournies. Les moyens mis en oeuvre, la formation des enquêteurs, le climat de confiance au sein de la population ... permettent d'obtenir de bons résultats.	- Le type de collecte a des influences sur la qualité des informations fournies : plus la gestion et l'administration scolaires seront performantes, plus les données seront précises.	- Taux de scolarisation (par âge, par sexe, par région, selon la catégorie socio-professionnelle des parents, selon le niveau d'instruction des parents, etc).	- Taux de scolarisation par niveau d'enseignement = population scolarisée dans un degré donné à un âge fixé sur la population scolarisable du même âge, évaluée à partir du dernier recensement.
		- Niveau d'instruction de la population adulte (soit de 14 et + en général, soit par tranche d'âge), par sexe, par région, selon le milieu rural ou urbain.	

Source : Banque Mondiale (1988).

Ce tableau indique que le recours à deux sources statistiques différentes (le recensement général de la population et les statistiques scolaires) est nécessaire. Il indique que la précision des taux de scolarisation dépend à la fois de la qualité et de la périodicité des recensements.

Nous avons noté dans ce tableau les deux principales sources de données sur la scolarisation. Cependant, il ne faut pas se limiter à ces seules statistiques. D'autres types de données (enquêtes démographiques (par exemple les enquêtes "santé" ou "fécondité"), enquêtes budget-consommation, etc.) peuvent fournir des compléments d'informations très utiles.

TABLEAU 21.2
Evolution des taux bruts de scolarisation dans
l'enseignement du premier degré

	1960	1970	1980		1990	
	Total	Total	Total	Filles	Total	Filles
Bénin	26	36	64	41	67	45
Burkina Faso	9	13	18	14	37	28
Burundi	21	30	26	21	73	66
Cameroun	57	89	98	89	103	95
Cap-Vert	?	?	115	113	115	111
Côte d'Ivoire	43	58	79	63	69	58
Gambie	14	24	51	35	64	53
Ghana	46	64	80	71	77	70
Guinée	20	33	36	25	37	24
Guinée-Bissau	24	39	68	42	60	42
Kenya	47	58	115	110	95	93
Madagascar	56	90	142	139	92	91
Mali	9	22	27	19	24	17
Mauritanie	6	14	37	26	51	43

	1960	1970	1980		1990	
	Total	Total	Total	Filles	Total	Filles
Mozambique	51	47	99	84	64	52
Niger	6	14	25	18	29	21
Nigeria	42	37	104	90	72	63
République Unie de Tanzanie	24	34	93	86	69	68
Rwanda	49	68	63	60	71	70
Sénégal	27	41	46	37	58	49
Sierra Leone	20	34	52	43	48	39
Soudan	20	38	50	41	50	43
Tchad	17	35	?	?	57	35
Togo	44	71	113	89	111	87
Zaire	54	88	92	77	76	64
Zambie	51	90	90	83	97	92
Zimbabwe	74	74	85	79	116	116
Pays francophones	29	50	64	46	?	?
Pays anglophones	44	58	90	82	?	?
Afrique subsaharienne	38	56	73	58	?	?

Source : UNESCO (1993)

N.B. : Il s'agit ici de taux bruts de scolarisation dans l'enseignement du premier degré. Ce tableau met en évidence les disparités scolaires entre les pays africains, la progression importante de la scolarisation entre 1960 et 1980, mais aussi pour certains pays, l'apparition du phénomène de déscolarisation, visible dans la baisse des taux de scolarisation.

ie"